

6. Intégration d'un pair-aidant salarié au sein d'une équipe pluridisciplinaire



INTÉGRATION D'UN PAIR-AIDANT SALARIÉ AU SEIN DE L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE DE L'IHP L'ESPOIR ET DU CLUB PSYCHOSOCIAL LA CHARABIOLE.

Bonjour, je me présente, je suis René. J'ai été engagé à mi-temps pour l'IHP l'Espoir en tant que pair-aidant professionnel salarié. Je suis considéré comme un membre du personnel faisant partie de l'équipe soignante pluridisciplinaire. Ma fonction de pair-aidant est vue comme complémentaire à celle de mes collègues.

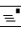
Il faut savoir que je suis un patient en psychiatrie et que mon expérience de ma maladie, de mes traitements, de mes fréquentations dans des services de soins de santé mentale, de mon propre rétablissement, mais aussi la formation spécifique que j'ai suivie à l'UMons font de moi ce que je suis aujourd'hui.

Je combine donc un savoir académique avec un savoir expérientiel dans mon domaine. Ma mission ? J'accompagne les usagers dans leur processus de rétablissement et j'œuvre à l'amélioration de la qualité de leurs soins. Je suis donc bien un membre du personnel, mais contrairement à mes collègues, dans le cadre de mon travail, je parle très ouvertement de mon parcours d'usager afin de faciliter les rencontres avec les bénéficiaires, partager mon expérience du rétablissement et autres, donner des renseignements, soutenir, servir de « miroir positif », donc de modèle positif d'identification et ainsi de donner de l'espoir, d'offrir de l'inspiration, etc. En bref, favoriser l'empowerment.

Mais intégrer un usager de la santé mentale dans une équipe pluridisciplinaire de la santé mentale est une nouveauté qui bouscule certaines habitudes de travail et idées préconçues. Les questions soulevées vont du secret professionnel aux compétences professionnelles en passant par la légitimité même du pair-aidant... Il était donc primordial de bien préparer les usagers et les professionnels à mon arrivée. A cet effet, ma direction a d'abord constitué un groupe de travail constitué de professionnels et usagers de l'IHP et du Club. Celui-ci s'est réuni régulièrement pour réfléchir à la fonction de pair-aidant, bien faire la différence entre entraideance et pair-aidance, commencer à imaginer les missions qui seraient confiées au pair-aidant à venir, etc. Durant plus d'une année, ce travail préparatoire a servi à préparer et faciliter mon intégration au sein de l'équipe qui allait devoir m'accueillir.

Ma profession est très récente dans le domaine de la santé mentale. Elle apporte une complémentarité que je qualifierais d'innovante face à l'offre de soins actuelle. Particulièrement en Région wallonne, elle tarde à se développer, alors qu'en d'autres pays, elle prend un essor certain. En effet, l'IHP l'Espoir est la seule structure de soins de santé mentale en Wallonie à engager un pair-aidant salarié. J'ose penser que j'apporte quelque chose d'unique dans mon accompagnement vers le rétablissement. Et ce grâce à mon savoir unique, celui de mon propre parcours : mon savoir expérientiel. Ce statut particulier d'usager en santé mentale (je prends encore des médicaments, consulte psychologue et psychiatre) et de professionnel me permet une certaine facilité à établir un lien peut-être privilégié avec les résidents. Ma simple présence, une fois mon parcours connu par tous les résidents, sert déjà à leur apporter un certain espoir : je suis comme eux, pourtant, je vis une vie assez « normale » et je travaille. Finalement, lors des réunions d'équipe, mon rôle est aussi de témoigner et d'apporter mon regard particulier sur des situations cliniques. Ainsi, petit à petit, j'amène les professionnels à un changement de perception lié à la maladie mentale, je les sensibilise au potentiel des ressources des usagers et, finalement, dans leur prise en charge globale.

Intégration d'un pair-aidant salarié au sein d'une équipe pluridisciplinaire

IHP l'Espoir et le Club Psychosocial la Charabiole -  Rue de Gembloux, 179 à 5002 Saint-Servais

 081/58.81.43 -  ihp.espoir@skynet.be

Contact : Eric FAVEAUX, Coordinateur